

Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux

FICHE TECHNIQUE de la Salle

ALBERT THOMAS

1915 places assises + 5 places PMR

BOURSE DU TRAVAIL

205 Place Guichard, 69003 Lyon



INFORMATIONS GENERALES

- **Contact pour toute démarche de location :**

Ville de Lyon / Direction Centrale de l'Immobilier,
Service des Salles Municipales & Locaux Syndicaux,
11 rue du Griffon, Lyon 1^{er} (Adresse postale : 69205 Lyon Cedex 01)

Accueil : 04 72 10 38 21 du lundi au vendredi – 9h00/12h00 – 14h00/16h00

Email : salles.municipales@mairie-lyon.fr

- **Contact pour toute information technique :**

Raphael SERRE, RESPONSABLE DE LA SALLE

Tel : 04 78 29 07 18 / 06 16 55 09 05 / raphael.serre@mairie-lyon.fr

Frédéric TERRAS, RESPONSABLE SECURITE, SON & LUMIERE

Tel: 04 72 10 54 84 / 06 16 81 40 05 / frederic.terras@mairie-lyon.fr

- **Plan de masse – accès salle :**

- métro station « Place Guichard » ; bus C14 / C4 « saxe Préfecture » ; tramway T1 « palais de Justice » ; gare de la Part-dieu (15'),
- parkings payants à proximité: Part-dieu (8') ; Quai Victor Augagneur (5') ; Palais de justice (3'),



- **Entrée du Public :**

- angle rue Créqui / rue de la Part-Dieu (parvis avec marches. Gestion de l'attente du public à l'extérieur sous responsabilité de l'organisateur),
- accès fauteuils roulants : rue Voltaire, via une rampe d'accès avec portier vidéo,
- billetterie dans l'atrium pour l'accueil et vente de places.

- **Entrée des artistes :** angle rue Mazenod / rue Créqui (surveillance de l'accès sous responsabilité de l'organisateur).

- **Accès techniques pour matériels et décors :**

- accès direct à l'arrière scène par un monte-charge (3m x 2m) donnant rue Mazenod (manœuvres uniquement effectuées par le personnel Ville de Lyon),
- la présence de personnes dans le monte-charge est interdite pendant les manœuvres.

- **Stationnement :**

- les autorisations temporaires de stationnement sont effectuées par la Ville de Lyon, pour les rues Mazenod (arrière du bâtiment) et Créqui (côté du bâtiment).
- elles sont uniquement délivrées pour le jour même de la manifestation, et pour des opérations de chargement/déchargement. Le stationnement de véhicules légers se fait aux risques et périls du propriétaire du dit véhicule.
- s'agissant de stationnement sur voie publique, les places ne sont ni pré réservées, ni gardées.
- le stationnement d'un « Bus tour » est possible le long du bâtiment rue Créqui (avec alimentation électrique).

- **Conditions de mise à disposition de la Salle :**

- les conditions de mise à disposition de la salle sont décrites dans le règlement général du Service des Salles Municipales et le Règlement Intérieur particulier de la Salle.

Le personnel de la Ville de Lyon est composé de régisseurs de salles et de régisseurs son et lumière.

Les régisseurs de salles ont pour mission d'assurer l'ouverture et la fermeture de l'établissement, l'accueil de l'organisateur, la préparation, la propreté et la surveillance du bâtiment et de ses équipements et de garantir le respect des règles de sécurité ERP pendant la présence de tout public. Les régisseurs ne déchargent pas le matériel de l'organisateur et ne participent pas au montage/démontage (hormis manipulation des machineries de scène, perches et ponts motorisés). Il appartient à l'organisateur de gérer les relations avec les artistes, les techniciens ou le public.

Que le contractant soit un professionnel du spectacle ou non, les régisseurs de salle mettent les équipements mobiliers (tables, chaises, praticables, pupitres orateur ...) à la disposition de ces derniers qui en assurent l'installation, sous le contrôle du personnel Ville de Lyon.

Les régisseurs son et lumière participent à la mise en œuvre des dispositifs techniques des salles municipales nécessaires à la conduite et la sécurité d'un spectacle. Ils assurent l'alimentation et la sécurité électrique du bâtiment pendant les manifestations.

Lors de manifestations organisées par une structure non détentrice d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant, les régisseurs son et lumière créent et pilotent l'intégralité des prestations d'éclairage et de sonorisation (définition, montage, réglages des équipements, régie).

Lorsque le contractant est un professionnel du spectacle (détenteur d'une licence d'entrepreneur de spectacle vivant), les régisseurs son et lumière mettent les équipements de la salle à disposition de celui-ci et en supervisent l'installation, dans le respect des règles de sécurité en vigueur. Ils n'assurent pas les régies son et lumière.

- **Conditions d'utilisation du matériel des salles de spectacles :**

Le matériel (son, lumière et logistique) est mis à disposition dans un bon état de fonctionnement. L'utilisation par le contractant dudit matériel se fait obligatoirement en présence du régisseur et du sonorisateur-électricien de la Ville de Lyon.

A condition que les règles de sécurité soient respectées, les matériels mis à disposition ne pourront être déplacés par le contractant qu'après accord de l'agent compétent de la Ville. Ils sont remis à leur place initiale par le contractant à la fin de la manifestation.

LA SALLE (plans en Annexes)

- **Présentation / Typologie :**

- la salle est équipée de fauteuils fixes numérotés, sans fosse, promenoirs ou bergeries (le public debout n'est pas admis).
- le parterre est en pente légère les 12 premiers rangs, puis en semi-gradinage les 14 suivants (accès possible en fauteuil roulant).
- le balcon est gradiné (accès impossible en fauteuil roulant) et composé d'un face et 2 latéraux.
- aucun matériel ne doit être entreposé dans le volume salle ni dans les circulations
- la salle est équipée d'une boucle magnétique pour malentendants.
- la salle n'est pas climatisée.

- **Capacité « pleine jauge » :**

Capacité totale 1915 places assises

dont 24 places de servitude prioritairement réservées pour la Ville de Lyon, disponibles en billetterie ¼ d'heure avant le début de la manifestation.

+ 5 emplacements permanents pour fauteuils roulants.

Détail :

	Fauteuils	Strapontins	Emplacements permanents pour fauteuils roulants
PARTERRE	953	62	5
BALCON	892	8	0
Total :	1915		5

(Possibilité sur demande préalable d'accueillir 6 fauteuils roulants supplémentaires, au détriment de 24 fauteuils démontables. Une fois les fauteuils démontés, ces places resteront en l'état pour la manifestation).

- **Capacité « demi-jauge » :**

Capacité totale 1258 places assises

dont 24 places de servitude prioritairement réservées pour la Ville de Lyon, disponibles en billetterie ¼ d'heure avant le début de la manifestation.

+ 5 emplacements permanents pour fauteuils roulants.

Détail :

	Fauteuils	Strapontins	Emplacements permanents pour fauteuils roulants
PARTERRE	953	62	5
BALCON (face)	243	0	0
Total :	1258		5

(Seul le balcon face est utilisé. les balcons latéraux sont alors recouverts de textiles d'occultation.).

LA REGIE

- Régie en fond de salle et au parterre (seul emplacement autorisé pour les régies son et lumière de tournée), de 2.20m de profondeur par 6m de large,
- distance Régie/Nez de scène = 19.75m,
- distance régie/écran de projection = 25.50m,
- plate forme de travail de 6m de large, avec fauteuils hauts,
- plafond amovible,
- accès par une rampe depuis le niveau zéro de la salle,
- galerie technique régie-scène sous la salle pour les câbles (aucun câble toléré en salle),
- plate-forme pour poursuite située dans la salle en haut de balcon de face (dotée de 2 poursuites H.M.I. 1200w).

L'ESPACE SCENIQUE (plans en Annexes)

• PLATEAU :

- Plancher bois, peint en noir, pente 1%, recouvert d'un tapis de danse noir (fixations par vissage ou collage strictement interdites),
- élévation sur parterre : 1,10m,
- proscenium mobile profondeur maximum : 2,80m x largeur maximum 14m (surface max: 35m²), hauteur variable 0 à moins 1,5m du niveau scène (manœuvre effectuée uniquement par le personnel du lieu. Pas de manœuvre en cours de représentation),
- 2 trappes d'accès techniques situées latéralement en arrière du cadre de scène,
- cadre de scène : largeur 13,5m x hauteur 6m sous lambrequin,
- profondeur lointain/avant-scène : 14.45m avec proscenium ; 11.45m sans le proscenium),
- possibilité de couper le plateau à mi profondeur par un rideau sur patiences,
- largeur de scène 14,50m (réduite à 10m entre les 2 piliers),
- hauteur sous perches : 7m,
- rideau de fer à 9.20m du fond de scène, avec obligation d'un test de fonctionnement avant le début de chaque spectacle. Ce dispositif séparant la scène de la salle doit pouvoir être manœuvré à tout moment sur toute sa hauteur, de ce fait toute la largeur de la scène doit être libre à l'aplomb du rideau de fer,
- Effectif admissible sur scène : **100 personnes** maximum, au-delà et dans la limite de 200 artistes, la mise en place par les agents du service des salles municipales de deux escaliers en devant de scène donnant sur la salle sera obligatoire.
(Au-delà une notice de sécurité sera à prévoir au moins 3 mois avant la manifestation pour avis de la Commission de Sécurité)

• CINTRES & MACHINERIES :

Sauf autorisation expresse du service des Salles Municipales, les manœuvres des ponts et perches sont uniquement effectuées par les régisseurs de salle.

Attention : l'accroche sur ces dispositifs ne peut se faire qu'en présence d'un technicien de la salle.

Au dessus de la scène:

- 4 perches à commande électrique d'une **charge maximale de 200 kg**,
- 2 perches à commande électrique d'une **charge maximale de 50 kg**, (pour pendrillonage)
- 3 perches équipées de lignes électriques d'une **charge maximale de 300 kg**,
- 1 pont carré de 500 noir d'une **charge maximale de 500 kg répartis**, (entre les piliers)
- 2 ponts triangulaires de 300 d'une **charge maximale de 250 kg répartis**,
- 1 pont triangulaire mobile de 300 d'une **charge maximale de 900 kg répartis**.

Au dessus de l'avant-scène:

- 5 profilés métalliques prévus pour l'accroche des structures, répartis sur une largeur de 10m, pouvant recevoir chacun une charge de **300 kg**, sous réserve de conformité d'accrochage (notamment double accroche) et d'utilisation.
- 1 pont triangulaire de 500, L 16m pouvant accueillir **1500 kg répartis**.
- 1 pont triangulaire de 500, L 12m pouvant accueillir **1000 kg répartis**.

Au dessus de l'avant-scène et de la salle:

- 1 passerelle en douche au dessus du proscenium, L 18,00m x l 1,50m,
- 1 une passerelle au centre de la salle, L 18,00m x l 1,50m,
- sur chaque passerelle possibilité de rapporter une charge 150 kg/ml au plancher et trois lisses d'accrochage des projecteurs supportant **une charge de 25 kg/ml**, sous réserve de conformité d'accrochage (notamment double accroche) et d'utilisation.

- **COULISSES & CIRCULATIONS :**

- stockage ponctuel de matériels & décors possible en coulisse jardin sous réserve de vacuité vers l'issue de secours. Stockage permanent interdit, notamment dans la zone de débattement de la porte coupe-feu coulisses Jardin/Scène (NB : pas d'isolation phonique avec la scène),
- circulation cour/jardin en arrière scène permettant la communication hors vue public ainsi que l'accès direct aux loges.

- **TENTURES & EQUIPEMENTS :**

- 1 rideau d'avant scène rouge avec lambrequin, ouverture à la Grecque, à commande électrique depuis la régie,
- 3 patiences à ouverture centrale : 2 au lointain en fond de scène, une au milieu (permettant de couper le plateau à mi profondeur) équipées de velours noirs demi-fond,
- 1 cyclorama 12,5m x 6,5m (sur demande au moins 8 jours avant),
- 1 écran de projection, monté sur enrouleur électrique : largeur 9m x Ht 5,5m
(La salle n'est pas équipée de vidéoprojecteur)

Rideaux, frises et pendrillons mis à disposition à l'organisateur (mise en œuvre par ses soins) :

- 8 pendrillons en velours noir largeur 1.00m x Ht 7.46m,
- 2 pendrillons en velours noir largeur 1.50m x Ht 7.00m,
- 2 pendrillons en velours noir largeur 3.00m x Ht 8.00m,
- 4 frises en velours noir longueur 15.00m x Ht 1.00m,
- 1 frise en velours noir longueur 15.00m x Ht 1.30m,
- 2 frises en velours noir longueur 15.00m x Ht 1.50m,
- 1 frise en velours noir longueur 12.00m x Ht 1.00m,
- 2 frises en velours noir longueur 12.00m x Ht 1.50m,
- 1 frise en velours noir longueur 12.00m x Ht 1.75m,
- 1 rideau de fond de scène en velours noir,

- **EQUIPEMENTS & MOBILIERS :**

Equipements & mobiliers mis à disposition de l'organisateur (mise en œuvre par ses soins) :

- 10 praticables de type « Samia » 1m x 2m, hauteur réglable 0,20m - 1m, plancher bois teinté noir (garde-corps sur demande),
- 10 praticables de type « Nivoflex » 1m x 2m, hauteur réglable 0,20m - 1m, plancher bois teinté noir (garde-corps sur demande),
- chaises pliables et pupitres, pour musiciens,
- pupitre de conférencier, chauffeuses.

Installé par le Service des Salles Municipales sur demande préalable (au plus tard 8 jours avant) :

- tapis de danse noir.

LOGES

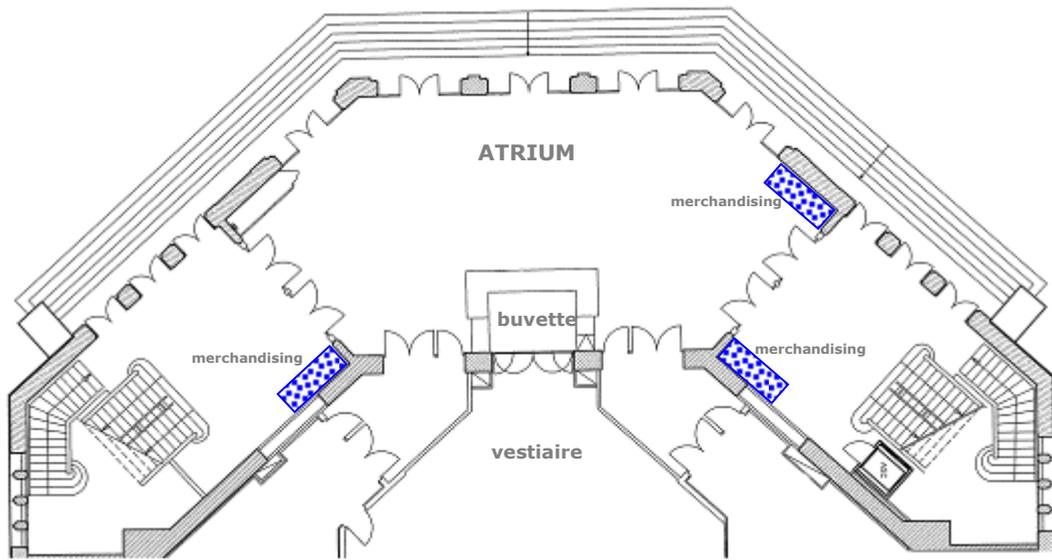
- **Au premier niveau :**
 - 1 loge collective,
 - 2 loges individuelles,
 - 1 espace catering, équipée d'une alimentation 32 A II+T avec évier et branchement lave linge ou lave vaisselle, 1 four électrique et un réfrigérateur 175 litres (appareils au gaz strictement interdits). Accès direct catering-arrière-scène.
 - 1 bloc sanitaire comprenant 2 douches, 2 cabinets de toilettes, 2 vasques.
- **Au deuxième niveau :**
 - 1 loge collective,
 - 2 loges individuelles,
 - 1 grande loge VIP
 - 1 bloc sanitaire comprenant 2 douches, 2 cabinets de toilettes, 2 vasques.

La capacité d'accueil des loges du premier et deuxième niveau est limitée à 19 personnes au total, pour des raisons de sécurité.

- **Au sous-sol :**
 - les salles Guichard & Voltaire sont limitées à **50** personnes chacune.

DIVERS

- **FOYER / BUVETTE :**
 - buvette exclusive conventionnée par la Ville de Lyon, située au centre de l'atrium d'entrée et au promenoir du 1^{er} étage.
 - (NB : le promenoir est limité à 100 personnes maximum).
- **MERCHANDISING :**
 - espace merchandising de 3 m² à disposition dans l'atrium coté Guichard, ainsi que 2 autres emplacements dans les halls des escaliers (rectangles bleus).
 - tables pliantes de 2m mises à disposition pour cet usage.
- **VESTIAIRE :**
 - espace vestiaire à disposition derrière la banque d'accueil dans l'atrium (gestion par l'organisateur).



EQUIPEMENTS d'ECLAIRAGE

• **PILOTAGE / GRADATION :**

- 1 pupitre ETC Congo KID – 2 écrans 22" LCD tactiles
- 1 pupitre ADB Domino 24 pour éclairage salle
- Gradateurs RVE : 72 x 2KW et 6 x 5KW
- Gradateurs ADB eurorack dimswitch 60 : 48 x 2 KW
- Télécommande ELC FOCUS HAND 3
- 5 commandes directes en régie pour top lumineux ou effet sec.
- Eclairage ambiance salle LED graduable 10 x Contest PIX 18 + 2 X Contest PIX 14

• **LIGNES / CIRCUITS :**

110 lignes éclairage scénique réparties comme suit:

- 13 lignes par herse motorisée (3 herses): - total 39 lignes
- Passerelle 1 : 20 lignes, Passerelle 2 : 30 lignes,
- Plateau sol : 4 lignes à cour, 4 lignes à jardin,
- 3 lignes fosse d'orchestre,
- 4 lignes en régie lumière,
- 62 lignes sur patch, 48 lignes fixes sur rack ampli

Box Stage avec :

- 1 univers traditionnel, 2 univers DMX plateau régie
- 1 DMX passerelle/plateau pour chaque passerelle
- 3 RJ45 cat 6 plateau jardin / régie
- 2 RJ45 cat 6 plateau cour / régie
- Coffret puissance lumière situé côté jardin 400V III + N + T - 250A / phase (prévoir épanoui sans cosses)
- 5 coffrets de puissance 400V III+T +N P 17 / 16A répartis sur la scène

(NB : Seuls les équipements aux normes munis des protections nécessaires en amont peuvent être raccordés sur ces coffrets).

• **PROJECTEURS :**

- 6 découpes ROBERT JULIAT 1Kw 614 SX
- 2 découpes ROBERT JULIAT 2Kw 714 SX
- 36 PC ROBERT JULIAT 1KW 310 HPC
- 10 PC ROBERT JULIAT 2KW 329H
- 24 PAR 64
- 5 Cyclos – SHOWTEC HORIZON 4 à LED RGBWA
- 2 poursuites H.M.I. – JULIAT Korrigan- 1 200 W (sans poursuiveur)
- Machine à fumée MARTIN magnum 2000
- Splitter OXO BBOX DMX/RDM 6 Canaux

NB : les gélâtines ne sont pas fournies.

EQUIPEMENTS de SONORISATION

- **PILOTAGE / AMPLIFICATION / CAPTATION :**

- 1 console YAMAHA Série 01V96 v2 – 12 voies,
- 2 lecteurs CD,
- Amplificateurs CROWN MA 1200 / 2400 / VZ 3600,
- Contrôleur PS 15 TD/PS 8 TD
- 3 microphones dynamiques Shure SM58,
- 2 microphones HF main : Shure Beta58A et Sennheiser EW100

- Coffret son situé côté cour 400V III + N + T - 125 A / phase

- **DIFFUSION :**

- façade Parterre : 4 NEXO PS15 (2 à Cour, 2 à Jardin),
- façade Balcon : 4 NEXO PS 15 (2 à Cour, 2 à Jardin),
- rappels sous balcons : 4 NEXO PS 8,
- rappels sous passerelles : 2 NEXO PS15 (+ Delay),
- renfort de Grave : 2 SUB BASS NEXO LS 1200,
- retours scène : 2 ZECK,

NB : en cas de complément, le raccord passe OBLIGATOIREMENT par nos contrôleurs.
Le raccord sera effectué exclusivement par le technicien Ville de Lyon.

- **INTERCOM :**

- Système Clearcom en réseau (4 postes).

ANNEXE 1 - SALLE Albert THOMAS / PLAN du PARTERRE

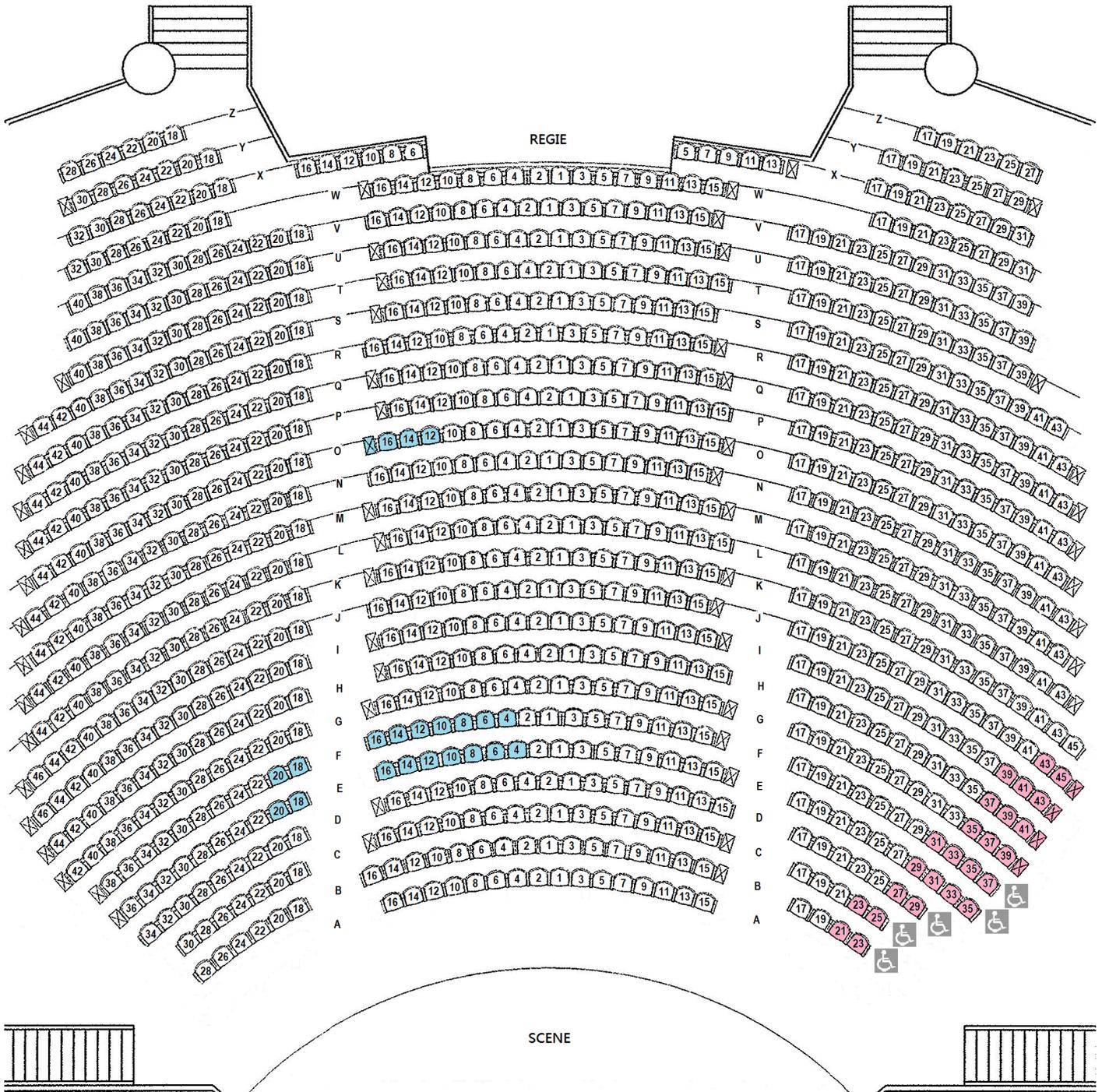
953 fauteuils

(dont 21 places de servitude, en bleu : E4-6-8-10-12-14-16-18-20 ; F4-6-8-10-12-14-16-18-20 ; O12-14-16 et 25 places démontables, en rouge : B21-23 ; C23-25 ; D27-29 ; E29-31-33-35 ; F31-33-35-37 ; G35-37-39 ; H37-39-41 ; I39-41-43 ; J43-45)

+ 62 strapontins

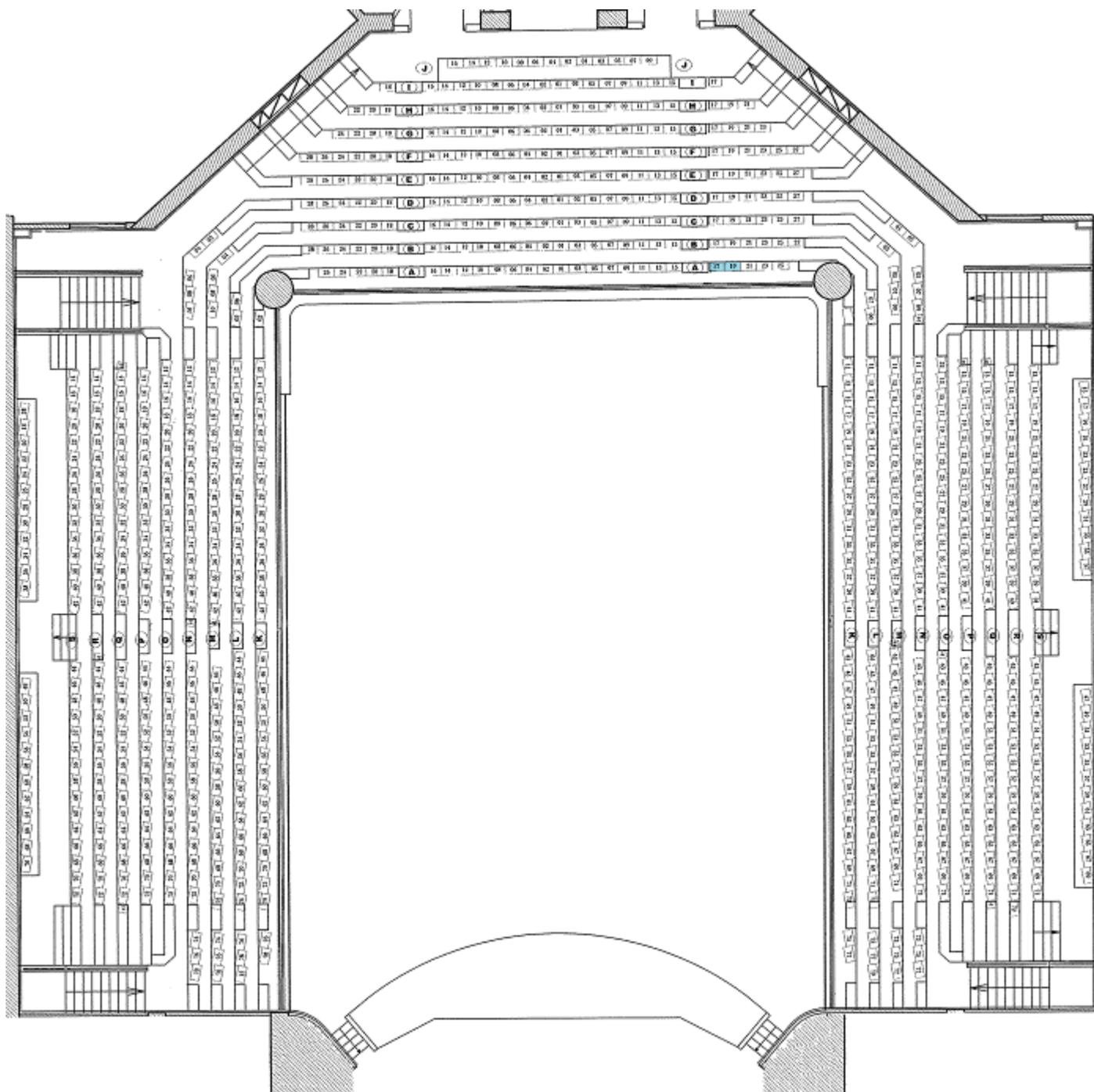
(dont 1 place de servitude, en bleu : vers O16 et 4 démontables, en rouge : G39 ; H41 ; I43 ; J45)

+ 5 emplacements permanents pour fauteuils roulants.

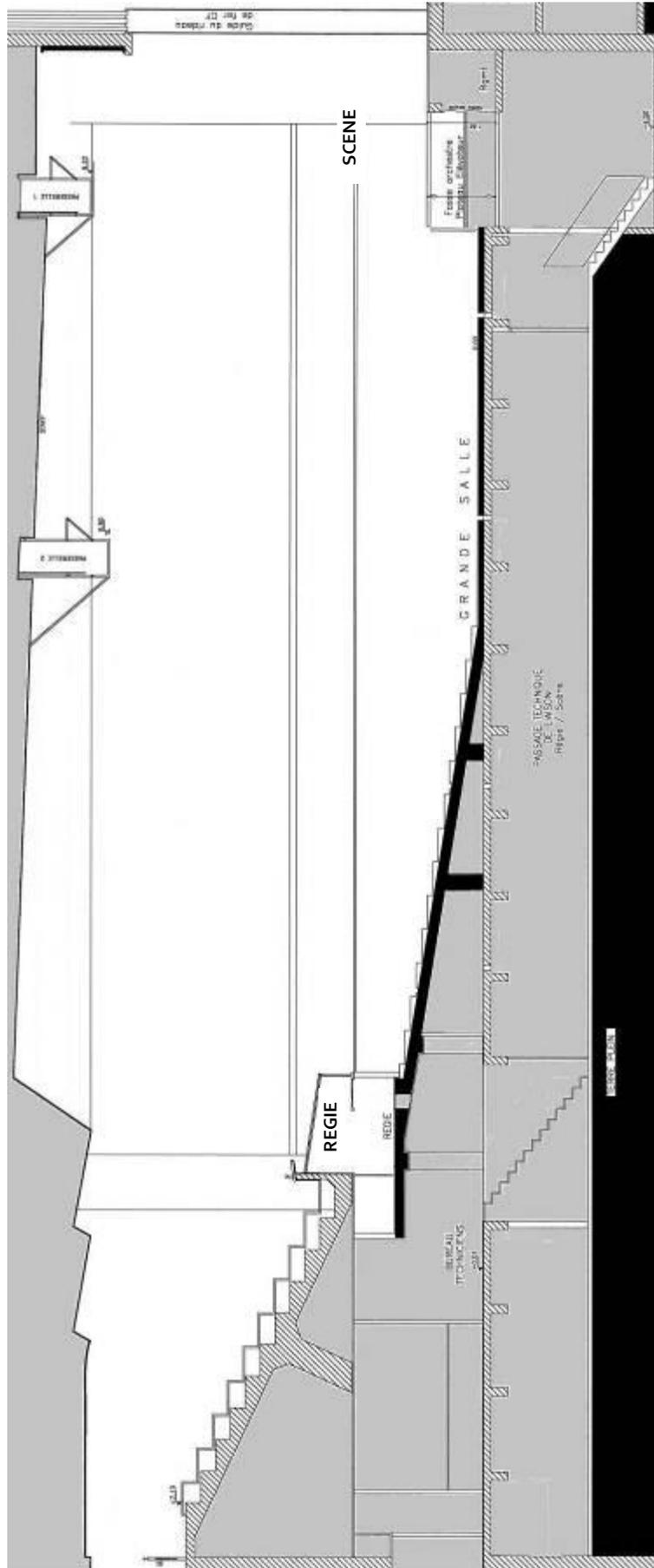


ANNEXE 2 - SALLE Albert THOMAS / PLAN des BALCONS

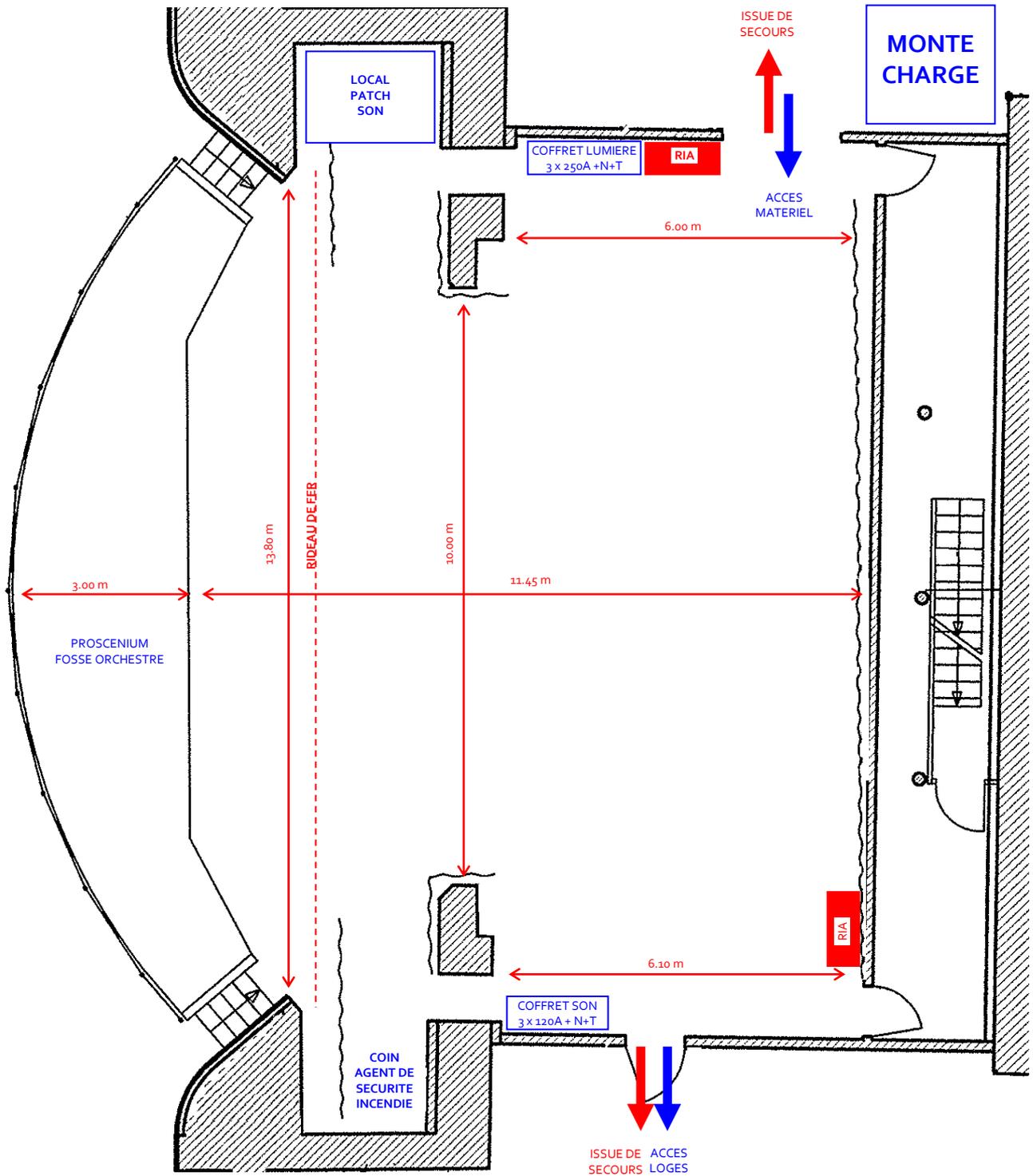
892 fauteuils (dont 2 places de servitude, en bleu : A17-19)
+ 8 strapontins



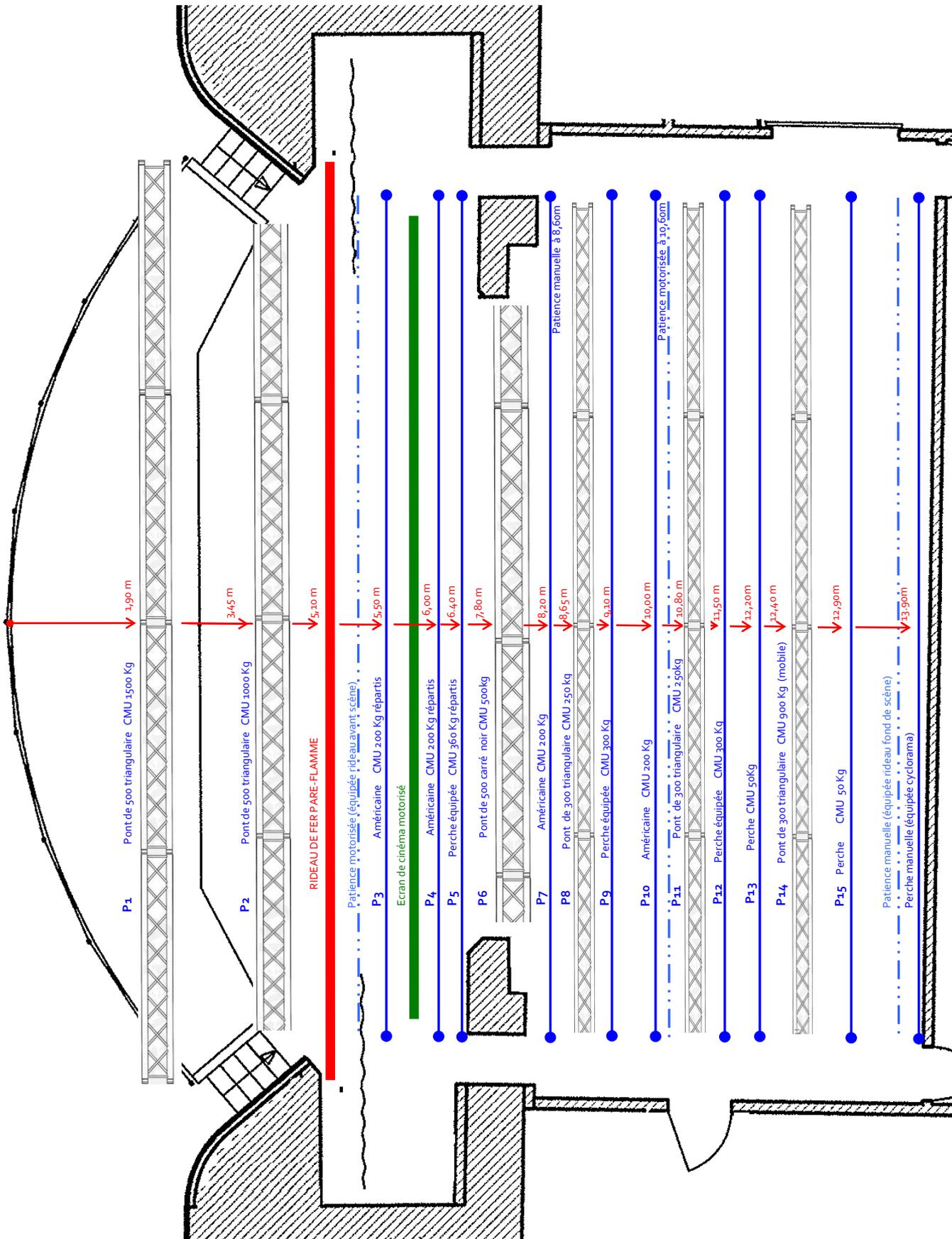
ANNEXE 3 - SALLE Albert THOMAS / COUPE de la SALLE



ANNEXE 4 - SALLE Albert THOMAS / PLAN de SCENE



ANNEXE 5 - SALLE Albert THOMAS / PLAN de PERCHES



ANNEXE 5 (bis) - SALLE Albert THOMAS / INFORMATIONS PERCHES

NOM	TYPE	DISTANCE	HAUTEUR	CMU
P1	Pont de 500 triangulaire Alu	1,90m	7,80m	1500kg
P2	Pont de 500 triangulaire Alu	3,45m	8,70m	1000kg
P3	Perche américaine noire	5,50m	7,20m	200kg
P4	Perche américaine noire	6,00m	7,70m	200kg
P5	Perche américaine noire équipée de lignes	6,40m	7,90m	360kg
P6	Pont de 500 carré noir	7,80m	6,20m	500kg
P7	Perche américaine noire	8,20m	6,80m	200kg
P8	Pont de 300 triangulé Alu	8,65m	6,50m	250kg
P9	Perche américaine noire équipée de lignes	9,10m	6,30m	300kg
P10	Perche américaine noire	10,00m	6,70m	200kg
P11	Pont de 300 triangulaire Alu	10,80m	6,50m	250kg
P12	Perche américaine noire équipée de lignes	11,50m	6,30m	300kg
P13	Perche unique	12,20m	6,90m	50kg
P14	Pont de 300 triangulaire Alu	12,40m	6,40m	900kg
P15	Perche unique	12,90m	6,90m	50kg
Cyclorama	Perche de fond de scène	13,90m	7,75m	Cyclorama

ANNEXE 6 - SALLE Albert THOMAS / COUPE SCENE

